

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE BOURG-EN-LAVAUX

**PREAVIS N° 8/2012**

**Comptes 2011**

Date proposée pour la séance de la Commission de gestion :  
21 mai 2012, 20h00

Combles de la Maison Jaune, Cully

Case postale 112  
Rte de Lausanne 2  
1096 Cully

Tél. 021 821.04.04  
Fax 021 821.04.00  
info@b-e-l.ch

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

### **Préambule**

L'établissement des comptes 2011 a été exécuté conformément au règlement sur la comptabilité des communes et au plan comptable qui en fait partie intégrante.

L'année 2011 a été marquée par la fusion, au 1<sup>er</sup> juillet, des communes de Cully, Epesses, Grandvaux, Riex et Villette, pour donner naissance à la commune de Bourg-en-Lavaux. Cependant, sur le plan comptable, chaque ancienne commune a tenu ses comptes séparément jusqu'au 31 décembre 2011, ceci en conformité avec la loi sur les fusions de communes.

Pour la bonne compréhension des éléments figurant dans la brochure des comptes, il est important de préciser ce qui suit :

1. Les comptes 2011 de Bourg-en-Lavaux se composent des comptabilités de Cully, Epesses, Grandvaux, Riex, Villette, du SIEL et de l'Etablissement scolaire de Cully et environs (Ecoles).
2. Chaque comptabilité a été tenue et bouclée séparément, selon les pratiques appliquées par les anciennes communes.
3. Nous avons travaillé sur 3 systèmes comptables différents : Info Services pour Cully, Epesses, Riex et les Ecoles ; Ofisa pour Grandvaux et le SIEL ; Bobco pour Villette. Cette hétérogénéité explique que la brochure des comptes est – pour cette année – un peu hétéroclite. Nous remercions le Conseil de sa compréhension à cet égard.
4. A partir du 1<sup>er</sup> juillet, nous nous sommes retrouvés devant des problèmes d'imputations comptables à résoudre. En effet, certains éléments, en particulier des charges, concernaient globalement les 5 anciennes communes. Nous avons décidé de répartir sur les diverses comptabilités ce qui était « répartissable » de façon relativement aisée (par exemple, les éléments du contrôle des habitants, selon le nombre d'habitants des anciennes communes). Pour les autres éléments (par exemple, les frais postaux, les traitements des Municipaux), nous avons décidé de les comptabiliser sur Cully. Ceci peut engendrer, sur certaines comptabilités et pour certains postes, des écarts avec le budget. Toutefois, il convient de raisonner de manière consolidée au niveau de Bourg-en-Lavaux.
5. Afin de permettre une vision globale synthétique de la situation comptable finale au niveau de Bourg-en-Lavaux, une consolidation par natures comptables a été effectuée. Elle présente, sur 2 pages, les charges et recettes en comparaison avec le budget. Les comptes des Ecoles étant déjà en totalité répartis sur les 5 anciennes communes, ceux-ci ne doivent pas être intégrés à cette consolidation.
6. Vous l'aurez compris, cette situation particulière, unique et insolite, a demandé un travail important pour permettre, d'une part de boucler les comptabilités 2011 dans les temps, et d'autre part de présenter au Conseil, pour le délai imparti, une brochure des comptes 2011 à la fois complète et compréhensible.

D'autres éléments importants relatifs au Services des Finances figurent dans le rapport de gestion, notamment en ce qui concerne l'organisation du service, les taux d'impôts, et autres particularités de chacune des anciennes communes.

C'est pourquoi, nous nous focalisons, ci-dessous, uniquement sur les éléments financiers centraux 2011.

**Cully**

Divers documents (tableau des investissements, du résultat, etc.) et commentaires ont été annexés aux comptes de Cully. Globalement, l'exercice est bon, grâce notamment à la bonne tenue des recettes fiscales structurelles. Cette analyse doit toutefois être relativisée en raison d'un élément exceptionnel important mentionné dans les commentaires de la brochure (rattrapage fiscal). Rappelons aussi que Cully a intégré toutes les charges « non répartissables » à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Finalement, l'exercice se boucle avec une ***marge d'autofinancement de CHF 1'210'431.60***, des amortissements et attributions supplémentaires de CHF 186'269.32, ce qui laisse un ***excédent de revenus de CHF 5'000.- viré à capital***.

**Epresses**

Divers documents (tableau des investissements, du résultat, etc.) et commentaires ont été annexés aux comptes d'Epresses. L'exercice se solde sur un très bon résultat, comparativement aux années précédentes. En effet, les recettes fiscales structurelles sont meilleures qu'espérées, tout comme les droits de mutation.

L'exercice se boucle donc avec une ***marge d'autofinancement de CHF 313'806.89***, des amortissements supplémentaires de CHF 157'856.90, ce qui laisse un ***excédent de revenus de CHF 2'211.60 viré à capital***.

**Grandvaux**

Quelques commentaires, ainsi qu'un tableau des investissements ont été annexés aux comptes de Grandvaux, lesquels présentent également un très bon résultat. Les recettes fiscales sont légèrement supérieures à la cible budgétée.

La ***marge d'autofinancement est de CHF 1'263'423.39***. Il a été procédé à des amortissements supplémentaires de CHF 9'491.- et à des attributions aux fonds de réserve de CHF 131'416.-, pour finalement laisser un ***excédent de revenus de CHF 543'576.54 viré à capital***.

**Riex**

Divers documents (tableau des investissements, etc.) et commentaires ont été annexés aux comptes de Riex. Il est intéressant de constater, là aussi, une bonne tenue des recettes fiscales structurelles. Ce facteur explique en partie le très bon résultat.

Avec une ***marge d'autofinancement de CHF 181'131.73***, des amortissements supplémentaires de CHF 133'068.15, l'***excédent de revenus viré à capital se porte à CHF 27'554.68***.

### Villette

Divers documents (tableau des investissements, du résultat, etc.) ainsi que des commentaires détaillés ont été annexés aux comptes de Villette, lesquels sont très bons. Ce résultat s'explique principalement par des impôts structurels nettement supérieurs au budget (dont une partie résulte de rattrapages fiscaux), ainsi que des impôts conjoncturels (droits de mutation, part communale aux gains immobiliers) nettement supérieurs au budget.

Les comptes de Villette dégagent une ***marge d'autofinancement de CHF 1'235'987.87***. Après des amortissements supplémentaires nets de CHF 267'800.- et des attributions supplémentaires aux fonds de réserve de CHF 381'652.70, ***l'excédent de revenus viré à capital se monte à CHF 444'385.17***.

### SIEL

La part « ordures ménagères » est parfaitement équilibrée puisque la charge nette est répartie entre les 5 anciennes communes. S'agissant de la part « Epuration », la taxe d'épuration par ancienne commune étant définie par un règlement et un tarif, il a été procédé à la « mise à zéro » du résultat par un prélèvement de CHF 114'509.60 aux fonds de réserves.

### Ecoles

Cette comptabilité est toujours en parfait équilibre, puisque les charges nettes sont réparties entre les 5 anciennes communes. Signalons que le budget par élève est bien respecté. Pour le primaire, le coût de l'élève est de CHF 4'041.- contre CHF 4'109.- au budget. Pour le secondaire, le coût de l'élève est de CHF 3'986.- contre CHF 4'169.- au budget.

### Consolidation des comptabilités des 5 anciennes communes et du SIEL

Le tableau de consolidation met en lumière les éléments suivants :

1. Bonne maîtrise des charges courantes (moins de 1% > budget).
2. Diminution de 8.64% de nos intérêts passifs par rapport au budget ; en raison de remboursements d'emprunts et d'un renouvellement à un taux plus avantageux.
3. Les amortissements sont, bien évidemment, supérieurs au budget, du fait des amortissements supplémentaires effectués. Il en est de même pour les attributions aux fonds de réserve.
4. Les revenus fiscaux sont largement supérieurs au budget (13.97% pour CHF 2'400'639), notamment en raison des explications fournies plus haut.
5. Les revenus de notre patrimoine (financier et administratif) sont légèrement plus élevés que le prévoyait le budget (1.31%). Dans une mesure beaucoup plus nette, il en est de même pour les Taxes, émoluments, produits des ventes (12.24%).

6. Les parts aux recettes cantonales, qui correspondent à notre participation aux gains immobiliers, sont supérieures au budget de 22.23%.
7. Le poste « participations et remboursements des collectivités publiques » intègre principalement – mais pas uniquement – les retours et ajustements sur la péréquation et la facture sociale, lesquels sont difficilement prévisibles et peuvent varier fortement d'une année sur l'autre.

***La marge d'autofinancement consolidée des 5 anciennes communes se monte à CHF 4'204'781.***

En termes de dette consolidée, une diminution nette de CHF 4'056'344 a été constatée, portant le total des emprunts à fin 2011 à CHF 20'308'965, pour un taux d'intérêts moyen de 2.361%.

### **Conclusions**

**Le total consolidé du compte de fonctionnement se présente comme il suit :**

<b>Recettes totales</b>	<b>CHF</b>	<b>34'157'020</b>
<b>Charges totales</b>	<b>CHF</b>	<b>33'134'292</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>CHF</b>	<b>1'022'728</b>

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

#### **Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux,**

vu le préavis n° 8/2012 de la Municipalité du 30 avril 2012 ;  
ouï le rapport de la Commission de gestion ;  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide :**

**d'approuver les comptes 2011 tels qu'ils vous sont présentés.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Corinne Pilloud

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 avril 2012.

Délégué de la municipalité : M. Jean-Pierre Haenni.